

Séance inaugurale 2007

Présentation de la doyenne Anne-Marie Boisvert

Monsieur le juge Baudouin
Chers professeurs et professeurs invités
Chers étudiantes et étudiants
Chers membres du personnel
Chers amis

Tout d'abord, laissez-moi vous remercier de votre présence à l'occasion de cette traditionnelle rentrée solennelle et vous souhaiter à toutes et à tous la plus cordiale bienvenue.

La séance inaugurale est un rite universitaire qui réunit en début d'année les étudiants, les professeurs, le personnel et l'institution facultaire incarnée par son conseil. C'est un rite qui marque le coup d'envoi de nos travaux et de notre collaboration pour l'année qui s'amorce. C'est aussi une tradition à laquelle nous tenons, parce qu'elle nous rappelle que la Faculté de droit de l'Université de Montréal est peut-être la plus grande au Canada, mais est surtout une grande famille tissée serrée.

C'est aussi à cette occasion que la Faculté accueille plus spécialement les quelques centaines de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants qui ont choisi de s'engager dans des études de droit ou qui entreprennent des études supérieures.

La séance inaugurale fournit un moment de pause dans le brouhaha de la rentrée et permet à chacun de s'interroger sur le sens de sa présence à la Faculté et sur sa contribution personnelle à la réalisation de sa mission de formation et de recherche en droit. Il n'est pas inutile non plus de réfléchir brièvement à la place du droit dans notre société et sur les rapports que le droit et les juristes doivent entretenir avec la justice. Pour nous faciliter la tâche, un invité de marque nous fait l'honneur de venir partager avec nous quelques réflexions.

Avant de vous présenter cet invité, permettez-moi de moi vous dire quelques mots sur votre Faculté et sur les études que vous entreprenez.

Présenter la Faculté dans le détail serait trop long. Je dirai simplement que la Faculté de droit de l'Université de Montréal c'est beaucoup plus que le programme de baccalauréat que la majorité d'entre vous entreprenez cette semaine.

La Faculté, c'est aussi une vingtaine de programmes d'études supérieures, un centre de recherche en droit public (le CRDP), un centre de droit des affaires et du commerce international (le CDACI), huit chaires de recherche, un Laboratoire d'informatique juridique, le LEXUM, des partenariats avec une foule d'acteurs qui vont de HEC Montréal à la Chambre des Notaires en passant par une quarantaine d'universités étrangères.

Le temps vous permettra d'apprendre à connaître votre Faculté. Ce matin, je me contenterai de dire quelques mots sur les acteurs qui en constituent la force principale.

La Faculté compte une soixantaine de professeurs de carrière. Ces professeurs enseignent, bien sûr, et vous serez très vite à même de constater qu'ils le font avec compétence, rigueur et dévouement, pour ne pas dire avec passion, mais cet enseignement qui vous est dispensé en salle de classe n'est que la partie plus visible pour vous d'une activité scientifique riche et soutenue.

Les professeurs de la Faculté de droit sont les plus productifs au Canada, tant en termes de recherche qu'en termes de publications, libres ou subventionnées. Ils sont des leaders de la recherche juridique : ils ne font pas qu'expliquer le droit, ils contribuent à sa construction. Ils sont à la fine pointe du développement de la connaissance en droit. Comme je l'explique parfois de manière simpliste à ceux qui entretiennent encore l'idée que les professeurs d'université enseignent très peu et ont trois mois de vacances l'été, les professeurs de la Faculté ne font pas qu'enseigner, ils écrivent le livre! Vous découvrirez assez vite que vos professeurs sont réputés nationalement et internationalement; ils sont disponibles pour vous, je vous invite à en profiter pleinement.

Je salue spécialement ce matin, Violaine Lemay spécialiste en théorie du droit, sociologie du droit, intervention professionnelle et droit des enfants qui en est à sa première séance inaugurale à la Faculté, c'est notre dernière recrue.

Si j'ai parlé des professeurs de carrière, je dois souligner la présence à la Faculté de professeurs émérites qui, bien qu'ils aient pris leur retraite, continuent de rendre de précieux services à la Faculté.

La Faculté compte aussi sur le soutien de nombreux professeurs invités qui viennent à la Faculté pour des périodes plus ou moins longues.

Nous accueillons, cette année, plusieurs professeurs en provenance de Belgique, de Suisse, de Chine et d'ailleurs au Canada. De même que Madame Sylviane Borenstein, juge en résidence.

Permettez-moi aussi de saluer, Christianne Dubreuil, ancienne étudiante, ancienne professeure et présidente de l'ADDUM qui nous honore de sa présence.

La Faculté compte non seulement sur ses professeurs mais aussi sur une équipe formidable de plus de 100 chargés de cours qui délaissent leur pratique ou leurs études aux cycles supérieurs le temps de venir enrichir la formation que nous vous offrons.

La Faculté est enfin riche d'un personnel compétent et particulièrement dévoué qui n'hésite jamais à mettre tout en œuvre pour faire de votre séjour ici une expérience agréable.

La force d'une Faculté réside dans son corps professoral et dans son personnel, mais repose tout autant, et sinon plus, sur la qualité et l'implication de son corps étudiant. Vous avez eu l'occasion de rencontrer la semaine dernière les représentants étudiants et de constater l'ampleur et la diversité des activités qu'ils organisent et vous proposent. Vous faites votre entrée au sein d'un corps étudiant dynamique, diversifié, organisé, et je vous invite à en profiter pleinement.

La Faculté consent, encore cette année, des efforts importants pour améliorer la qualité de la formation, notamment en maintenant en place la fameuse cinquième section en première année qui permet de maintenir une taille acceptable des groupes et de créer une dynamique en classe qui favorise l'apprentissage. Nous avons aussi augmenté sensiblement, avec la collaboration des étudiants, notre offre de cours et d'activités de formation pratique. Vous aurez tout le temps de les découvrir. Aux cycles supérieurs, nous recevons un nombre croissant d'étudiants :

nous en accueillons près de 400 de 2^{ième} cycle, et plus d'une soixantaine de doctorants (dont au moins 25 proviennent de l'étranger). Permettez-moi de saluer Madame Yenni Vega, présidente de la toute nouvelle Association des étudiants aux études supérieures.

La Faculté s'enorgueillit de son corps étudiant diversifié, multilingue, multi ethnique, en provenance d'horizons divers. C'est une richesse incroyable sur laquelle nous devons tous tabler, et j'invite particulièrement ceux d'entre vous qui sont moins dépayés à Montréal ce matin, à faire un détour pour accueillir ceux qui viennent de loin et ont choisi de venir vivre leurs études parmi nous.

Au chapitre des nouvelles, je serai très brève. J'insisterai simplement sur notre volonté ferme d'augmenter la qualité et la pertinence de nos enseignements en multipliant,

notamment, les occasions d'ouverture sur le monde : la liste des universités avec lesquelles nous entretenons des programmes d'échanges étudiants continue de s'allonger (cette année, nous avons, entre autres, conclu un protocole d'échange avec l'Université de Hong Kong et conclu une entente de coopération avec Jiao Tong University à Shanghai), et le nombre d'étudiants provenant des quatre coins du globe, je viens de le dire, est en croissance. Notre programme d'été en Chine est plus populaire que jamais : une quarantaine d'étudiants se sont envolés pour Beijing afin de suivre des cours d'introduction au droit chinois. Nous avons par ailleurs accueilli cet été un deuxième groupe d'étudiants chinois qui sont venus à Montréal pour se familiariser avec le droit occidental. Cet automne, nous inaugurerons un programme de maîtrise destiné aux étudiants étrangers et accueillerons une première cohorte d'étudiants en provenance de la Chine.

S'il est toujours intéressant de répandre les bonnes nouvelles et de vanter les mérites de la Faculté, il m'apparaît important de consacrer les quelques minutes qui me restent à prodiguer aux nouveaux arrivants quelques conseils d'usage.

[...]

Les divers défis dont je viens de vous entretenir, notre invité de ce matin les a relevés avec brio et je suis fière qu'il ait accepté mon invitation de venir vous adresser la parole. Procéder au choix d'un invité pour la séance inaugurale c'est, à bien y penser, choisir un modèle à proposer aux étudiants, un modèle que je voulais dynamique et inspirant.

Jean-Louis Baudouin est une des figures marquantes du monde juridique canadien et international, et la présentation que je peux en faire ici ne lui rendra pas justice. Détenteur d'un doctorat en droit de Paris à l'âge de 24 ans, il a entamé sa carrière de professeur d'Université ici, en 1962. Jean-Louis Baudouin a marqué des générations d'étudiants par son érudition, son éloquence, son dévouement et ses qualités pédagogiques exceptionnelles. Vous allez l'écouter tout à l'heure et je pense que vous allez vite comprendre pourquoi il nous a marqués (je dis « nous » parce que Jean-Louis a été mon premier professeur à la Faculté) et pourquoi tant d'Universités, de McGill à Lisbonne en passant par Varsovie, pour ne mentionner que celles-là, l'ont invité à enseigner chez elles.

Si Jean-Louis Baudouin a marqué les étudiants, il a aussi marqué la Faculté en s'impliquant activement dans tous les comités universitaires que vous pouvez imaginer

et, plus récemment, en donnant naissance à la Chaire Jean-Louis Baudouin qui a pu voir le jour grâce à un don substantiel.

Jean-Louis Baudouin a joué un rôle majeur dans l'édification de la doctrine civiliste québécoise. Ce qu'on appelle familièrement « le Baudouin » en obligations ou en responsabilité civile, c'est lui. Ces ouvrages, qui sont devenus des classiques, ont largement contribué à asseoir la doctrine de droit civil au Québec. Je tiens à mentionner aussi qu'outre ces traités fondamentaux, Jean-Louis Baudouin a fait œuvre de pionnier en publiant des ouvrages novateurs et importants, entre autres sur l'éthique de la mort et de la procréation.

Professeur réputé, auteur important, conférencier recherché, Jean-Louis Baudouin a été étroitement associé à la réforme du droit. Il a été vice-président de la commission de réforme du droit du Canada et a joué un rôle important dans la réforme du Code civil du Québec.

Homme engagé, il a fait partie de nombreux organismes où il a été et est encore particulièrement actif. Si on associe volontiers le nom de Jean-Louis Baudouin à l'Association Henri-Capitant, à l'Institut des droits des pays d'expression française ou à l'Association internationale de droit comparé, j'aime à souligner qu'il a été secrétaire fondateur de la Ligue des droits de l'homme et membre du comité d'éthique clinique ou de recherche de nombreux hôpitaux. Ses intérêts, la profondeur de sa réflexion, son implication font qu'on le présente souvent comme un des grands humanistes du droit contemporain.

Juge à la Cour d'appel du Québec depuis 1989, Jean-Louis Baudouin est titulaire de cinq doctorats honorifiques, membre de l'Académie des lettres du Québec et membre de la Société Royale du Canada, entre autres distinctions.

Je terminerai en disant, et c'est important de le souligner ce matin, que oui, Jean-Louis Baudouin a une vie. Bon vivant, il est quand même vigneron d'honneur de la Jurade de Saint-Emilion, ses amis, nombreux, apprécient son humour, sa chaleur, sa disponibilité et sa loyauté, ses quatre filles et ses petits-enfants l'adorent, et bien des femmes envient un peu la sienne.

Jean-Louis, merci de nous avoir fait l'honneur d'accepter mon invitation.

Le mardi 28 août 2007